

DELIBERATION

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 février 2022

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 16 février 2022 à 20h30 à la salle Polyvalente.

Le Maire,
Jean-Yves BILHEU

REUNION DU 16 FEVRIER 2022

Le 16 Février 2022 à 20H30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

PRESENTS : BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François, GAUVRIT Marie, ROUSSEAU Jean-Pierre, CLEMOT Virginie, CHATELLIER Jean-Paul, ARNAUD Bernard, MAROLLEAU Pascal, FRADIN Sylvie, CROISÉ Lucie, MORIN Bernadette, PICARD Céline, BAUDU Maxime, GATARD Jean-Guy, RENAULT Claire, CHAUDIER Marc

Absents excusés : BODIN Dominique qui a donné procuration CLEMOT Virginie, GUILLAUME Virginie qui a donné procuration à CROISÉ Lucie, MARQUIS Jean-François

Secrétaire de séance : M.CHATELLIER Jean-Paul

PRESENTATION DE LA JEUNESSE AVEC MATHIEU BAUDIN

Mr Baudin Mathieu, référent jeunesse du territoire moncoutantais, présente une vidéo des jeunes chapelais sur leurs différents demandes. Les jeunes souhaiteraient avoir un lieu où il pourrait se rencontrer. Le bungalow près de l'École serait approprié pour que les jeunes puissent se retrouver. Les jeunes aimeraient pouvoir faire des sorties, organiser des manifestations (journée structure gonflable, la rue aux enfants...).

Une réunion courant mars aura lieu au City park avec la commission jeunesse et les jeunes pour discuter de l'avenir et les envies des jeunes sur la commune.

ORCHESTRE A L'ECOLE

Mme Gauvrit, Adjointe au Maire, informe le conseil municipal que l'Agglo2b avec le conservatoire de musique propose créer un orchestre dans les écoles. Cette activité permettrait aux élèves d'apprendre à jouer des instruments sur 3 ans. L'École Publique est très intéressé par ce projet. Le temps sera pris sur le temps scolaire (60h à l'année) pour un coût de 55€ de l'heure soit environ 10000 € sur les 3 ans.

Après discussion, le conseil municipal accepte cette proposition de se porter candidature.

CIMETIERE – Clôture de la procédure d’abandon des concessions de cimetière

Concernant la procédure d’abandon des concessions de cimetière, une deuxième visite de constatation de l’état d’abandon a eu lieu le 13 décembre 2021. Le procès-verbal établit une liste de 13 concessions à reprendre par la commune. Le conseil municipal valide la reprise des concessions en état d’abandon. Un arrêté municipal sera pris et des devis seront établis pour planifier les travaux

OUTIL EN MAIN - Demande de Subvention

Suite à une demande de subvention de l’Outil en main, le conseil municipal décide de verser une subvention de 200 €

DEMANDE D’INSTALLATION D’UN FOODTRUCK

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d’une demande d’installation d’un foodtruck pour la vente de crêpes (salées et sucrées). Cette vente pourrait commencer à compter du 1^{er} septembre 2022. Après discussion, le conseil municipal accepte cette demande.

TRANSPORT SCOLAIRE - Tarif

Les tarifs des transports scolaires pour les maternelles et les primaires sont de 75€, 50 € et 30€.

Monsieur le Maire propose de fixer un tarif de 45 € par enfant et le reste sera pris en charge par la commune.

Le conseil municipal adopte le tarif de 45 € par enfant et par an à compter du septembre 2022.

PREPARATION BUDGETAIRE

- Mr Rousseau informe le conseil municipal de l’estimatif des travaux de rénovation de la cantine (ouverture/Acoustique/couverture/isolation) pour un coût de 200.000 € HT de travaux. Des dossiers de demande de subvention (DETR-DSIL et SIEDS) seront déposés.
- Concernant les travaux des vestiaires aux ateliers, le coût s’élève à 33.000 € HT. Une subvention au Conseil Départemental sera déposée.
- Lotissement du Belvédère (Travaux Voirie, trottoirs, Eclairage public) : Estimatif 225.000 € TTC
- Pour les vestiaires du foot, il y aurait peut-être la possibilité d’obtenir une subvention au titre des 5000 équipements sportifs. Mr Rousseau doit se renseigner pour savoir si un bungalow peut être subventionnable ou faut-il faire un vestiaire en dur. Taux de subvention entre 50% et 80%.

LOGEMENT AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Le logement aux ateliers municipaux a fait l’objet de travaux de réhabilitation (peinture/sol /douche) suite au départ du locataire. Monsieur le Maire propose donc de relouer ce logement. Ce logement comprend une cuisine, une salle à manger, deux chambres et salle de bain. Concernant le loyer, 2 propositions sont faites une à 380 € et l’autre à 400 €. Après vote, le conseil municipal fixe le loyer à 400 € par mois.

FONDS DE CONCOURS ARRET DE CAR

Des travaux d'aménagement d'un arrêt de car pour le transport public ont été réalisés dans la commune sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération. En référence au règlement des fonds de concours, ces travaux doivent faire l'objet d'une participation financière de la part de la collectivité.

En effet, le règlement précise que les communes qui bénéficient de l'aménagement d'un arrêt de car financé par l'Agglo2b participent à hauteur de 15% du montant HT du reste à charge de l'opération.

Le calcul du fonds de concours pour l'opération se décompose comme suit :

Montant des travaux HT	10.045,84 €
Montant de la subvention	3.013,75 €
Montant du Fonds de concours	1.054,81 €

Après discussion, le conseil municipal accepte de financé les travaux d'aménagement de l'arrêt de car à hauteur de 1.054,81 € et mandate le maire à signer la convention avec l'Agglo2b.

VILLAGE COMMERCIAL - Local

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Capron cessera son activité au 31 août 2022 et donc son local sera disponible à compter du 1^{er} septembre 2022

MAISON DE SANTE

La réunion avec les professionnels de santé aura lieu le jeudi 17 mars 2022

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX

- La rue Pierre de Coubertin va être fermée à la circulation du 21 au 28 février 2022 (du carrefour des Mionnières jusqu'au terrain de tennis)
- La Route de Parthenay (du Calvaire de Pitié aux feux) sera fermée à compter de la semaine prochaine et pendant 50 jours

COMMISSION FINANCES

La Commission finances aura lieu le mercredi 9 mars à 20h00 à la mairie

INFORMATIONS

- La commission Cantine se réunira le jeudi 3 mars à la mairie avec la responsable de la cantine, les parents et les enseignants.
- Les eurochestreries seront programmées courant juillet
- Concernant le transport solidaire, il y a eu 75 déplacements, 3075 kms d'effectuer pour environ une quarantaine de bénéficiaires.
- Exposition Photos : Lors de la dernière exposition photo sur le thème des oiseaux, des nichoirs ont été fabriqués et peints par les enfants des écoles. Ces nichoirs vont être installés dans divers endroits de la commune (Vallée verte, les Ecoles, chemins de randonnées...)

AGGLO2B - Aide achat de vélo

Mme Fradin, conseillère municipale et membre de la commission transport à l'Agglo2b fait part au conseil municipal d'une aide mise en place pour les citoyens de l'Agglo pour l'achat de vélo. Un budget de 10.000 € été alloué. Cette aide sera ouverte à compter du 1^{er} avril 2022. Le vélo devra obligatoirement être acheté chez un professionnel de vente (neuf ou occasion).

Prochaine réunion de conseil municipal : Mercredi 16 mars 2021